

ATTENTION - Risque feux de forêt : les travaux sont réglementés ou interdits

Réglementation sur l'accès aux massifs forestiers, la circulation et les travaux Arrêté préfectoral n°2021-197-003

Pour savoir si les travaux sont autorisés, vous devez consulter la carte d'accès aux massifs mise à jour quotidiennement à 18h :

- Site de la préfecture des Alpes de Haute-Provence : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> ou directement sur <https://www.risque-prevention-incendie.fr/alpes-de-haute-provence/>
- En tapant « accès aux massifs » dans la barre de recherche

The screenshot shows the website of the Prefecture of Alpes-de-Haute-Provence. The main navigation bar includes 'Services de l'Etat', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', 'Démarches administratives', and 'Vous êtes...'. The article 'Accès aux massifs forestiers dans les Alpes-de-Haute-Provence' is highlighted, with a sub-header 'Accès aux massifs forestiers dans les Alpes-de-Haute-Provence' and a date 'Mise à jour le 31/07/2022'. The article text discusses the prefectural order of July 16, 2021, regarding access to forest massifs. A sidebar on the left lists 'Communes à aide fort' and 'Communes à aide très fort'. At the bottom, there is a section 'Documents listés dans l'article' with two PDF links: 'DP - Lancement campagne Feux de Forêts 25 juin 2019' and 'AP Accès aux Massifs N° 2021-197-003 du 16/07/2021'.

Information journalière pour les activités de pleine nature en période de risques feux de forêts Prévision pour le 03 août 2022 (mise à jour : 02/08 à 18h)

De mi-juin à mi-septembre, l'accès à certains massifs peut être interdit, en fonction des conditions météorologiques.

Consulter le zonage des massifs forestiers

Prévisions pour :

Aujourd'hui

Demain

Télécharger le pdf

Parties de communes situées au sud du Verdon soumises à la réglementation du Var*

Zone Fermée, accès interdit

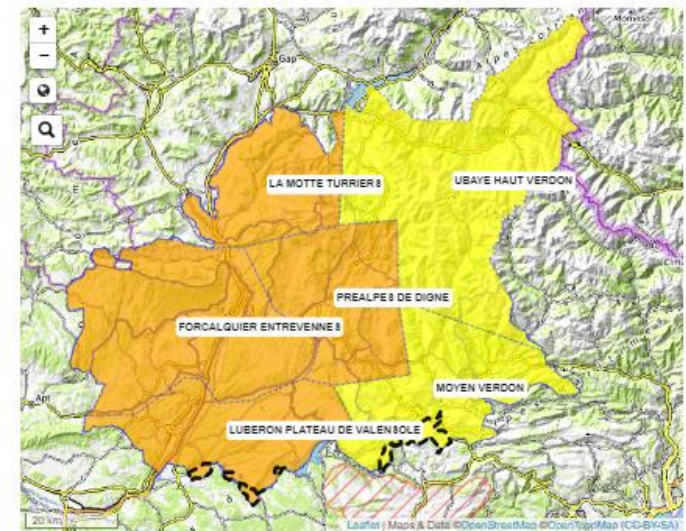
- 1 - ROUGON
- 2 - ESPARRON-DE-VERDON
- 3 - MONTAGNAC-MONTPEZAT
- 4 - CASTELLANE
- 5 - GREOULX-LES-BAINS
- 6 - QUINSON

Légende de la carte

- Accès et travaux autorisés **
- Accès et travaux autorisés **
- Accès autorisé, travaux autorisés uniquement de 5h à 13h avec dispositif d'extinction **
- Accès déconseillé et travaux interdits (sauf cas réglementaires **).
- Accès et travaux interdits dans tous massifs forestiers. **EXTRÊME** vigilance requise.

* Pour tout complément se référer à l'Arrêté préfectoral du Var réglementant la pénétration et les travaux dans les massifs forestiers du 19 juin 2018.

** Pour tout complément se référer à l'Arrêté préfectoral des Alpes de Haute-Provence réglementant la pénétration et les travaux dans les massifs forestiers du 16 juillet 2021



Se localiser

VALABRE

METEO FRANCE